DROIT DE LA CONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

L'urbanisme illustré

Approche pratique de l'urbanisme au travers de cas concrets

Se former en droit de l'urbanisme à partir de cas concrets au fil des réformes et des dernières jurisprudences



OBJECTIES ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

- · Apprécier la validité et le caractère définitif des autorisations d'urbanisme
- · Sécuriser les ventes des constructions irrégulières (ou non) par une information adaptée
- · Apprécier les contraintes d'urbanisme à l'occasion de la modification des immeubles bâtis et du changement de destination



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- · Rappel des principes
- · Série de cas pratiques dans tous les thèmes, variant en fonction des demandes et de l'actualité
- · Les sujets seront abordés au travers d'exemples concrets et de questions posées par les notaires, dans le cadre d'échanges interactifs



FORMATEURS

Claire-Lise COUPINOT et Christine WIELS Juristes consultants du CRIDON LYON



DURÉE

MODALITÉ D'ÉVALUATION MISE EN ŒUVRE

évaluation d'atteinte des objectifs de la formation, auto-évaluation





NIVEAU

OBJECTIF

•••• Améliorer sa

PRÉ-REQUIS



PLUS-VALUE

Appréhender de de garantir et





Plan d'intervention



AUTORISATIONS D'URBANISME ET SECURITE JURIDIQUE

- · Cadre juridique des opérations
- · Caractère définitif des autorisations de construire
- 3h
- · Transfert des autorisations de construire
- · Durée de validité des autorisations
- · Mise en œuvre des autorisations de construire

2

CONSTRUCTIONS IRREGULIERES

- · Prescriptions des actions
- 2h30
- · Droit de reconstruire
- · Evolution de la construction
- · Vente de la construction irrégulière
- 3

CHANGEMENT DE DESTINATION ET

MODIFICATION DE L'IMMEUBLE EXISTANT



- · Vente de la maison de l'agriculteur
- · Changement de destination : de la résidence de tourisme à l'habitation